



**M.A.R.T.**

**Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le littoral varois**

**1421 Bd Jean Baptiste ABEL – 83000 TOULON**

Site web : [federation-mart83.org](http://federation-mart83.org)

Président : 09-83-57-49-21 ou 06 84 26 35 96

mail : [mart83000@gmail.com](mailto:mart83000@gmail.com)

Fédération fondée le 05/03/97 agréée ass. de protection de l'environnement reconduite le 02/08/18 selon art L-141-1

## **PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023**

(Les présentations de tous les intervenants sont visibles sur [notre site](#), onglet « administration »)

L'assemblée générale 2023 de MART s'est déroulée le vendredi 23 février 2024 à 17h00, salle Franck ARNAL, Rue Vincent Scotto à TOULON.

### **I- Assemblée générale statutaire** (annexe n°1)

Le président remercie les représentants des associations, fédérations et particuliers venus participer à cette réunion. Une soixantaine de personnes étaient présentes.

Après exposé d'un rapport moral et d'un rapport activités, ont été présentés les bilans comptables, le budget clos 2023 (pour le fonctionnement général de Mart et pour les subventions obtenues) et le prévisionnel 2024.

Même face aux difficultés pour obtenir des aides financières, la sollicitation de la région est toujours de mise. Les adhésions restent néanmoins très importantes pour la continuité de notre action.

La campagne concernant la pollution de l'air ayant donné lieu à la création du site [Capair83](#) (inclus dans le [site de Mart](#)), est à présent terminée. Les gains restants de cette action sont donc proposés en transfert de « fonds dédiés » dans le fonctionnement général de la fédération.

Concernant le conseil d'administration, seul Marc Quiviger était à réélire.

**L'assemblée générale a voté unanimement** pour le rapport moral, le rapport d'activités, les bilans comptables (bilans de clôture et prévisionnel), ainsi que pour la réélection de Marc Quiviger.

Les présentations effectuées par chaque intervenant le jour de l'assemblée sont jointes en annexe à ce compte rendu.

### **II- Assemblée générale, partie publique** (annexe n°2)

Le président remercie les personnalités invitées et présentes :

M. Gilles Vincent, vice-président de la métropole TPM, président du comité de baie et maire de Saint Mandrier, Madame Hélène Bill, vice-présidente de la métropole TPM et maire de La Garde,

M. Guy Le Berre, conseiller municipal à Toulon,

M. Amaury Navarranne, Conseiller municipal à Toulon,

Mme Rachel Roussel, conseillère métropolitaine à Toulon,

Mme Florence Cyrulnik, ancienne conseillère déléguée à La Seyne-sur-mer,

M. Olivier Le Neannec, Directeur des Espaces Naturels et de la Biodiversité à la métropole TPM,

M. Jérôme Binot, Directeur du Syndicat de Gestion de l'Eygoutier,

mais aussi tous les représentants des fédérations, associations et particuliers venus prendre part à cette réunion.

Le président énonce ensuite les divers points de l'ordre du jour.

#### **a) L'observatoire photographique du paysage littoral vu depuis la mer**



Il a été présenté par Odile Jacquemin (urbaniste et historienne) et Jean-Louis Pacitto (architecte urbaniste), tous deux de l'association [Maltae](#) (Mémoire à lire, territoire à l'écoute) avec des clichés photographiques de Jean Belvisi.

Cette présentation a permis de sensibiliser l'auditoire à l'observation de l'évolution des paysages sur le long terme, surtout lorsque l'on fait état de la montée des eaux. L'observatoire, avec le sentier du littoral, sont le yin et le yang du paysage littoral.

Avec ses 150 points de vue sur 1000 Kms de littoral de la Camargue à l'Italie et ses 800 clichés, l'observatoire a été innovant et ambitieux.

La visite du site dédié permet vraiment de s'en rendre compte.



#### **b) Le contrat de baie de la rade de Toulon et des îles d'Hyères**

Présenté par Magali Roux, cheffe du service Gestion Intégrée de la Zone Côtière à la métropole TPM, ce contrat est en fait une démarche du territoire qui décline 238 actions regroupées sur 6 enjeux.

Signé par tous les acteurs du territoire le 22 juin 2023, il est programmé sur 5 ans.

Il s'étend sur un bassin versant associé de 880 Km<sup>2</sup> et un territoire marin de 500 Km<sup>2</sup>.

Nous retiendrons le fait que 47% du programme ont déjà été engagés et que tous les maîtres d'ouvrage sont mobilisés.

Magali Roux nous dévoile et nous décrit avec passion et précision certaines actions, pour chaque thème ; elle termine sur les actions phares de 2024.

#### **c) Le contrat de baie et les documents d'urbanisme**

Anne-Marie Reboul, membre du conseil d'administration de MART, nous décrypte l'empilement des normes sur la problématique de l'eau dans les documents d'urbanisme, lesdites normes étant vraiment nécessaires pour la pérennisation des actions.

#### **d) le sentier du littoral**

Présenté par Serge Monier vice-président de MART. Il nous décrit les actions de notre fédération (réunions diverses, visites sur site...) et un focus sur une réalisation récente (Sainte Elme – La Coudoulière) et un projet (le contournement du Crossmed pour aboutir au hameau de San Peyre).

Le vœu partagé par tous les riverains et habitants des communes littorales est de pouvoir jouir d'un sentier en continu, mais cela est difficile, voire impossible dans certains cas.

#### **e) Pollution par les plastiques**

André Trédé nous fait part des rejets de plastique en mer qui prennent de plus en plus d'importance. Chaque année, 600 000 tonnes de plastique rejoignent la mer méditerranée. A noter cependant les actions des communes (La Seyne-sur-mer, Toulon) et des associations comme « Les chercheurs en herbe », mais aussi les barrages flottants mis en place par le Syndicat de l'Eygoutier sur les fleuves côtiers.

Mart, par son président, a toujours insisté sur le fait de lutter en amont en plaçant des filets ou paniers aux exutoires des ruisseaux. Ces systèmes existent déjà à Draguignan, Cannes, Nice...

#### **f) Pollution de l'air**

Michel Pierre nous présente le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA83) et l'action que Mart a dirigée, le but étant la baisse des émissions de polluants en les réduisant à leur source.

Les résultats d'Atmosud montrent que les émissions d'oxydes d'azote des bateaux sont plus importantes en dioxyde d'azote que celles du trafic routier, pour les riverains de la rade.

#### **g) Les navires**

André Trédé précise que Mart a transmis un courrier à la mairie de Toulon, la métropole, la préfecture... pour alerter nos élus sur cette pollution dangereuse autour de la rade, en demandant des contrôles plus fréquents et le branchement électrique systématique de tous les bateaux à quai.

Après un échange sur le sentier du littoral et le projet du déplacement de la déchetterie du Pradet, l'assemblée générale s'est terminée à 20h par le verre de l'amitié, et des échanges plus personnels.

#### **Pièces jointes :**

- 1- Assemblée générale statutaire (rapports, bilans, votes)
- 2- Assemblée générale publique (résumé des présentations)

#### **Pièces sur le site :**

- 1- Observatoire photographique du littoral vu depuis la mer
- 2- Le nouveau contrat de baie
- 3- L'empilement des normes eau dans l'urbanisme
- 4- Le sentier du littoral
- 5- Pollution de l'air



Le président

